

Réunion Valence 3 juillet 2017

**Lundi 03 Juillet 2017
Au square Henri Dunant
(apportez une petite chaise pliante)
à coté de la Maison Pour Tous (MPT) du Petit Charran à partir de 18h30 à 21h**

Concernant notre **prochaine réunion du lundi 03 Juillet prochain**, nous vous laissons ici **les différents points qui seront mis à l'ordre du jour** :

1/ Point sur les prochaines réunions d'informations dans la région (à Romans sur Isère, Chabeuil, Albon en Ardèche),

2/ Actualisation des outils de communication du collectif, Fyers, lettre aux voisins Affiche et compte rendu de notre conférence.

3/ compte rendu de notre présence au prochain Conseil Municipale de Valence du 26 Juin 2017 à partir de 18h30 (votre présence est utile)

4/ questions divers, pique nique de rentrée, notre rencontre avec les journalistes d'ALTER DROME etc...

D'autre part, nous sommes maintenant parés pour réagir en fonction de nos situations personnelles vis-à-vis de la très prochaine arrivée du compteur Linky dans nos régions Drôme-Ardèche.

Pour la ville de Valence, et grâce à nos interventions le maire de Valence mettra "paraît il" à l'ordre du jour du prochain conseil municipale notre demande, nous y seront !!!!

Pour toutes les communes de la Drome il est donc urgent que chacune des personnes ne voulant pas du compteur Linky le fasse savoir à son Maire. Pour se faire vous trouverez en pièce jointe le modèle de lettre adéquat appelé "modèle de lettre - autorités municipales-2"

Pour les personnes dont le compteur électrique se trouve à l'intérieur de leur domicile, commerce ou autre, la marche à suivre est plus simple :

a/ envoyer la lettre recommandée avec AR en pièce-jointe appelée "**modèle de lettre de mise en demeure refus de remplacement du compteur**".

b/ empêcher l'accès de votre compteur aux agent d'ENERDIS et signaler sur votre portail par un panneau officiel "propriété privée - défense d'entrer". Toute autre indication manuelle ou autre n'auront aucune valeur légale (site où commander votre panneau de signalisation : <https://www.signaletique.biz/boutique>),

Pour les personnes dont le compteur se trouve à l'extérieur de leur domicile,

Votre compteur EDF (ENEDIS) est à l'extérieur de votre domicile il faut que vous fassiez une "sommation de ne pas faire" par l'intermédiaire d'un huissier de justice,

je vous rappelle que cette procédure est à l'heure actuelle la plus efficace pour refuser le nouveau compteur Linky.

Nous avons contacté le Huissier S.E.L.A.R.L. GRIFFON-WARET ASSOCIES , 26, rue du Docteur Roux BP 83 à COLOMBES qui nous a confirmé

ses tarifs (60€ au lieu de 90€) si nous nous regroupons et nous sommes déjà 17 et j'ai reçu 6 dossiers pour le moment,

Pour celles et ceux qui souhaiteraient se rajouter à notre liste de refus (uniquement pour les compteurs à l'extérieur), qu'elles se manifestent par retour de mail (je vous transmettais la procédure) mais **nous ferons fin Juin un envoi groupé des dossiers donc ils vous reste peu de temps,**

En vous souhaitant une agréable soirée, nous vous disons... à très bientôt !

L'équipe de la Transition Collective du Valentinois.

DERNIER POINT : À toutes celles et ceux qui ne souhaitent plus recevoir de mail de notre part, signalez-le nous mais avec gentillesse et bienveillance s.v.p !!!!

Si vous souhaitez communiquer à vos voisins je vous met en pièce jointe notre "lettre aux voisins" et

vous trouverez renseignements et procédures détaillés sur notre blog ici

<http://transitioncollectiveduvalentinois.com/>